



## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 05 MARS 2022

### LIEU :

#### Association

Salle de réunion du CROS de La Réunion, 20 rue Philibert Tsiranana, 97490 STE CLOTILDE

#### Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

### HORAIRE :

14 h 00

Dossier suivi par

Isabelle ALLIOT-MICHOUX  
Présidente

Téléphone  
0692 86 30 20

Courriel  
presidente@lrтт.re

Adresse

Adresse Siège social  
20, route Philibert Tsiranana  
97495 STE CLOTILDE

Site Internet  
www.lrтт.re

Siret  
40900277100015

Code APE  
9312Z

RNA  
W9R1002606

### DÉROULEMENT – PARTIE 1

- Ouverture de la séance par Mme la présidente à 14 h 30
- Elle souhaite la bienvenue et remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire.

NB : seuls peuvent intervenir les délégués des clubs possédant un droit de vote. Pour les autres personnes présentes, elles ont le droit d'assister à l'AG (application de l'article 3 du règlement intérieur fédéral) mais ne peuvent pas intervenir.

- **La Ligue Réunionnaise compte 13 associations affiliées à ce jour. Ceci représente 36 voix, réparties en fonction du nombre de licenciés de chacune des associations (chiffres au 31/12/2021).**
- Pointage et vérification des mandats : 10 clubs participent aux travaux, représentés par leur président ou de licenciés en possession d'un pouvoir :
  - Aiglons d'Orient (Tom LAW DUNE – pouvoir de Jimmy FEN CHONG)
  - Avenir pongiste Panonnais (Hugo RODELIN)
  - Club Dyonisien Tennis de Table (Manandraïbé RASANDISONA)
  - La Montagne Tennis de Table (Laurent PEQUIN)
  - Club Pongiste Possession (Harry GENGE)
  - Cressonnière Tennis de Table : (Nelson FONTAINE – pouvoir de Bruno RAMSAMY)
  - Sainte Marie Tennis de Table (Alexandre VILLENDÉUIL – pouvoir de Luc GASTRIN)
  - Saint Paul Ouest Réunion Tennis de Table (Muriel FONTAINE – pouvoir de Jean-Pierre de ROBERT MONTAL)
  - Tennis de Table Saint Pierrois (Yannick SIGISMEAU)
  - Tampon Tennis de Table (Marc DUBOURDIEU)

Les clubs, CPTSP (excusé), PICP et STELLA ne sont pas présents.

- Répartition générale des voix et nombre de voix à prendre en compte selon l'état des clubs représentés.

2/5

CLUB (licenciés)	VOIX	PRÉSENT
AOR : 89	4	OUI
A2P : 16	2	OUI
CDTT : 9	1	OUI
CPP : 39	3	OUI
CPTSP : 13	0/2	NON (excusé)
CRE : 55	4	OUI
LMTT : 26	3	OUI
PICP : 23	0/3	NON
SMTT : 18	2	OUI
SPORTT : 38	3	OUI
STELLA : 11	0/2	NON
TTSP : 30	3	OUI
TTT : 62	4	OUI
<b>Total :</b>	<b>29/36</b>	<b>10/13</b>

- L'assemblée générale dispose de 29 voix sur les 36 possibles.
  - Distribution et vérification des matériels de vote
- **Signature de la fiche de présence par les présidents de clubs** (ou leurs représentants), les membres du comité directeur et les personnes acceptées en auditeurs libres.
- La présidente annonce que le rapport moral et d'activités, le rapport financier, le bilan et le budget prévisionnel présentés ce jour portent sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021. Les documents ont été envoyés à chacun des adhérents de l'association. Ces derniers ont eu tout le loisir de les étudier.
  - Les différents points « positifs » et « négatifs » relevés dans les différents comptes rendus sont repris de manière simplifiée au travers d'une présentation vidéo projetée.

## ORDRE DU JOUR

Aucun adhérent n'en exprimant le besoin, les votes des rapports se déroulent à main levée.

## 1. Approbation du P.V. de l'assemblée générale du 16 janvier 2021

En l'absence d'observation ou remarque, la Présidente passe au vote :

### Vote sur le P.V :

Nombre de voix dont dispose l'AG au moment du vote : 29

**Pour : 29**

Contre : 0

Abstention : 0

3/5

### → ADOPTE à l'unanimité

## 2. Compte-rendu moral et d'activité de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021

La Présidente présente la synthèse des actions réalisées. Il est rappelé qu'une AG n'a pas pour rôle de rouvrir des discussions et débats qui se sont déjà déroulés en Conseil de Ligue. Il est également rappelé que les clubs peuvent faire part de leurs questions diverses au Conseil de Ligue.

Points saillants du compte-rendu :

- Rôle et activités du conseiller-entraîneur de Ligue,
- Relation Comité Handisport / Club Cressonnaire et Comité Handisport / Ligue, des précisions seront demandés à Mme AMACOUTY sur le partenariat qui pourrait s'instaurer entre le Comité Handisport et la Ligue,
- Labels des clubs ; un dossier à prendre en charge rapidement,
- Laurent PEQUIN, président de la CSR, maîtrise le logiciel SPID V2. Il est prêt à assurer des formations aux dirigeants qui souhaiteraient appréhender l'outil et qui en feraient la demande,
- Valorisation (récompenses) des activités sportives comme les Critériums et sponsoring éventuel,
- Le site web LRTT à mettre à jour plus régulièrement,
- Le rôle des formations de niveau 1 pour les entraîneurs et arbitres qui devront être assurées localement par nos propres formateurs. Le problème de disposer d'un arbitre national et/ou international semble particulièrement ardu,
- Volonté de mettre en place des demi-journées de séminaire afin d'aborder des grands thèmes de réflexion (arbitrage, féminine, handi-ping, implantation des clubs ...) et inviter les acteurs du tennis de table réunionnais,
- Dans le cadre de son projet d'obtenir la construction d'une salle dédiée au tennis de table sur la commune de St Paul, Virginie SALE est citée comme élue pouvant rapprocher les décideurs et la LRTT,
- En référence à ce projet, Yannick SIGISMEAU membre de la Commission de Sécurité pour l'ouest, incite la LRTT et les différents partenaires à se rapprocher

de ses services pour présenter au mieux le dossier sécurité de cette future construction.

**Vote sur le CR moral et d'activité :**

Nombre de voix dont dispose l'AG au moment du vote : 29

**Pour : 25**

Contre : 0

Abstention : 4

4/5

**→ ADOPTE**

**3. Compte-rendu sur la situation financière**

Alexandre VILLENDEUIL, trésorier, présente le compte de résultat et le bilan financier de l'exercice 2021 en précisant certaines opérations effectuées (dépenses) et en l'absence d'observation ou remarque la Présidente passe au vote :

**Vote sur le CR situation financière :**

Nombre de voix dont dispose l'AG au moment du vote : 29

**Pour : 29**

Contre : 0

Abstention : 0

**→ ADOPTE à l'unanimité**

**4. Budget prévisionnel pour l'exercice 2022**

Alexandre VILLENDEUIL, trésorier, présente le Budget prévisionnel 2022. En l'absence d'observation ou remarque la Présidente passe au vote :

**Vote sur le BP 2022 :**

Nombre de voix dont dispose l'AG au moment du vote : 29

**Pour : 29**

Contre : 0

Abstention : 0

**→ ADOPTE à l'unanimité**

**5. Questions diverses**

En date du 25 février 2022, date butoir assignée aux clubs, aucune question diverse n'a été remontée à la ligue. Ce point n'est donc pas traité.

## DÉROULEMENT – PARTIE 2

### 6. Élection au Conseil de Ligue

Le vote se déroule à bulletin secret (application stricte des statuts).

Dans les temps impartis, la LRTT a reçu les candidatures de 2 personnes pour 3 places laissées vacantes. Dans ces 3 places, l'une d'elle est réservée à un médecin.

5/5

Candidats : `

Camille JANICOT (licence N° 9D2334)

Jimmy FEN CHONG (licence N° 9726765)

#### Vote sur les entrées au Conseil de Ligue :

Nombre de voix dont dispose l'AG au moment du vote : 29

Nom - Prénom	N° de licence	Nombre de voix	Élu (e)
JANICOT Camille	9D2334	21	OUI
FEN CHONG Jimmy	9726765	25	OUI

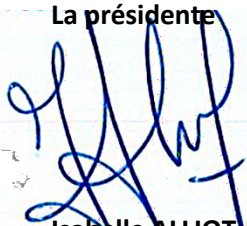
Camille JANICOT et Jimmy FEN CHONG intègrent le Conseil de Ligue au 05 mars 2022.


Les scrutateurs assurant le dépouillement et le décompte des points étaient Jean-Marc JACQUES et Alexandre VILLENDUUIL.


### 7. Proposition au Mérite Fédéral

Manandraïbé RASANDISONA, président de l'instance du Mérite Régional, le Bureau de la LRTT présentent Jimmy FEN CHONG (président des AOR), afin qu'il soit proposé à la FFTT pour être élevé au rang du Mérite Fédéral de Bronze

La séance se termine à 17 h 30 et est levée par la présidente.

**La présidente**  
  
**Isabelle ALLIOT-MICHOUX**

  
**Ligue Réunionnaise de Tennis de Table**  
– Secrétaire Général –  
20 rue Philibert Tsiranana, 97490 Ste Clotilde  
Tél. : 0692 66 65 82 – Mèl. : secretaire@lrтт.re – Site Web : lrтт.re

**Le secrétaire général**  
  
**Marc DUBOURDIEU**